Office National des Forêts
Siège : 2B Avenue du Général Leclerc
94704 MAISONS ALFORT CEDEX
SIRET : 662 043 116 04119

Programme d'actions pour l'année 2025

Accusé de réception en préfecture
083-218300279-20250710-PAC-25-877014-00389925
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025

FORÊT COMMUNALE de la CADIERE D'AZUR

Office National des Forêts	**Destinataire**
AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR	Monsieur le Maire
UT TOULON PROVENCE PAYS DES MAURES	COMMUNE DE LA CADIERE-D'AZUR
101, chemin de San Peyre	HOTEL DE VILLE
83220 LE PRADET	AVENUE GABRIEL PERI
Tél :	83740 LA CADIERE D'AZUR

Veuillez trouver ci-dessous en application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de votre patrimoine forestier.
Ce programme est conforme au document d'aménagement de votre forêt.
Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services forestiers (CNPTSF).
Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF).

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
TRAVAUX SYLVICOLES				
▫ Travaux divers dans les peuplements Localisation : 2.a Abattage des arbres morts, mal conformés, penchés, encroués, ...élagage des grosses branches mortes, billonnage du bois en 1m et rangement sur place. Démantèlement sommaire sur place des rémanents à la tronçonneuse.	0,40	HA		F
▫ Réalisation d'une éclaircie sous forme de travaux Localisation : 2.a Mise à distance des tiges d'avenir. Dépressage des tiges de pins et élagage des tiges restantes sur 2 m (élagage de pénétration).	0,31	HA		F
Sous-total			**3 860,00 € HT**	

Total Investissement	Total Fonctionnement	
0,00 € HT	**3 860,00 € HT**	**Total : 3 860,00 € HT**

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.

Remarques de la Collectivité	
Programme non contractuel jusqu'à validation par votre interlocuteur ONF, JÉRÔME NAULEAU Date : 05 [illegible]	Programme reçu le : Le représentant de la collectivité,

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS AGENCE TERRITORIALE ALPES MARITIMES - VAR